

BIEN VOYAGER



À L'ARRÊT



PRÉSENTEZ-VOUS AVANT L'HORAIRE



À L'APPROCHE DU BUS FAITES SIGNE AU CONDUCTEUR



MONTEZ PAR LA PORTE AVANT



À BORD



VALIDEZ VOTRE TITRE DE TRANSPORT



ATTACHEZ VOTRE CEINTURE



SAVOIR-VIVRE



SOYEZ COURTOIS



PAS DE BRUIT / CHAÛT



APPAREILS SONORES



PRODUITS DANGEREUX



ALCOOL/BOISSONS INTERDITES



RESPECTEZ VOTRE ENVIRONNEMENT



ROLLERS, TROTINETTES, NON PLIABLES.



VÉLOS, NON PLIABLES.

PLUS D'INFOS



ALLO Synchro
04 79 68 73 73

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30,
le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

> Information

> Réservation TAD et Synchro ACCESS

> Règlement des amendes



Agence multimodale Synchro / SNCF

249 Place de la Gare, 73 000 Chambéry

Du lundi au jeudi et le samedi de 9h à 16h15

Le vendredi de 10h15 à 17h30

> Vente et information

> Objets trouvés
Prise de rendez-vous disponible via le site
synchro.grandchambery.fr

> Règlement des amendes



E-mail :
info@synchro-bus.fr



Site internet :
synchro.grandchambery.fr

Vacances scolaires 2022-2023

TOUSSAINT

du 24 octobre au
6 novembre 2022

HIVER

du 6 février au
19 février 2023

NOEL

du 19 décembre 2022
au 2 janvier 2023

PRINTEMPS

du 11 avril au
23 avril 2023

ÉTÉ

à partir du 10 juillet 2023

AUCUN BUS NE CIRCULE LE 1ER MAI
Les lignes locales ne circulent pas pendant les périodes de vacances scolaires



Retrouvez Synchro
Bus sur les réseaux
sociaux

territoire-mobile.fr

LES DÉSERTS

- ▲ LA VILLE
- La Féclaz
- Plainpalais dessous
- ▼ ÉCOLE LES DÉSERTS

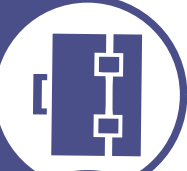


LIGNE SCOLAIRE

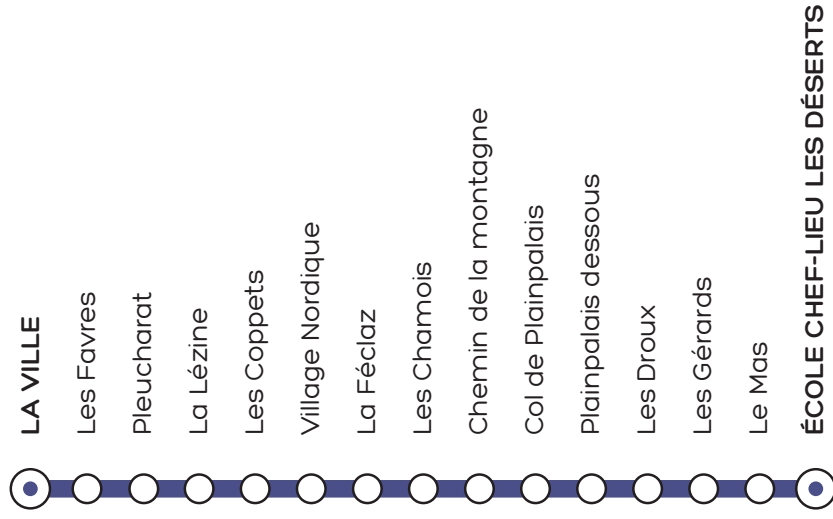
301



Synchro BUS



L'accès à ce service est réservé aux enfants ayant pris connaissance du règlement d'exploitation et inscrits à ce service de transport scolaire.



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

ALLER

LA VILLE	07:42
LE PLEURACHAT	07:48
LES COPPETS	07:55
VILLAGE NORDIQUE	07:58
LA FECLAZ	08:00
LES CHAMOIS	08:04
CHEMIN DE LA MONTAGNE	08:06
COL DE PLAINPALAIS	08:07
LES DROUX	08:12
LE MAS	08:19
ÉCOLE CHEF-LIEU LES DÉSERTS	08:25

RETOUR

ÉCOLE CHEF-LIEU LES DÉSERTS	16:30
LAVILLE	16:34
LE PLEURACHAT	16:40
LES COPPETS	16:47
VILLAGE NORDIQUE	16:50
LA FECLAZ	16:52
LES CHAMOIS	16:56
CHEMIN DE LA MONTAGNE	16:58
COL DE PLAINPALAIS	16:59
LES DROUX	17:05
LE MAS	17:12

Horaires susceptibles d'évoluer en fonction du nombre d'inscrits



Pour consulter le règlement d'exploitation des services de transport scolaire, rendez-vous sur synchro.grandchambery.fr